

CFPPA

Melle & Niort



Brevet Professionnel Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

Formation continue en 10 mois

Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'accéder à la vie active en tant qu'ouvrier hautement qualifié et/ou d'évoluer vers le poste de chef de culture en exploitation horticole.

⇒ Vous souhaitez intégrer un métier en relation avec la nature, les végétaux (plantes en pots, fleurs coupées, légumes, fruits ...).



Activités du métier

Conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis, réalisation des différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations, réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement, coordination d'une équipe de travail dans un atelier de production, réalisation du suivi technico-économique de l'atelier de production, mise en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service.

Objectifs de la formation

A l'issue du BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières, vous serez capable de :

- Préparer votre travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement
- Mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions horticoles
- Participer ou réaliser seul les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou de préparation des commandes
- Participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements
- Contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur

Contenu de la formation

- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
- Assurer le pilotage technique des productions
- Réaliser les interventions sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de culture
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



Assistant Pédagogique
Site de Niort
130 route de Coulonges
79000 Niort
Tel : 05 49 73 36 61
Mel : cfppa.niort@educagri.fr
www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Spécificités de notre formation

Insertion dans la vie socio-professionnelle, appréhension des enjeux professionnels locaux, échange et analyse de pratiques et mise en situations professionnelles, accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources).

Organisation de la formation

Admission et adaptation :

Avoir un an minimum d'activité professionnelle tous domaines confondus

- Obtenir l'acceptation d'un mode de financement (cf "Financements" ci-dessous)
- Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.
- Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation.

La formation s'effectue:

- en 1 an sur 24 semaines (800 heures) en centre de formation, et 10 semaines en entreprise (sur la base de 35 heures semaine).

Obtention du diplôme :

Diplôme de niveau 4 validé et obtenu par l'acquisition d'un ensemble d'Unités Capitalisables (UC). Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé.



Coût de la formation : 12000€

Après la formation :

Poursuite de la formation possible : Brevet Technicien Supérieur Agricole (BTSA) de niveau 5.

Entrée dans la vie active : Ouvrier horticole hautement qualifié en production florale, maraîchère et en pépinière, Chef de culture, en entreprise privée, en collectivité publique ou en milieu associatif...

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un service de restauration.

- Tarif "Demi-pensionnaire" : 15.00€ par semaine

Des aides sont mobilisables selon les statuts (repas, logement, permis, mobilité et aides aux équipements).

Financements :

De nombreuses solutions de financement existent.

Lors de votre entretien, nous aurons la possibilité de vous indiquer, en fonction de votre situation personnelle, les différentes modalités de financement auxquelles vous pouvez prétendre (CPF, Transition Professionnelle, Région Nouvelle-Aquitaine...).